



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Patrick BAUDEMONT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAI T pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe GUYARD	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DELATTE	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Philippe BELLEVILLE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Norbert CHEVIGNY	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jean DUBUET	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZI Dijon-Longvic - Boulevard Eiffel - Cession d'un tènement foncier par promesse de vente

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, et en vue de la constitution d'une réserve foncière, le Grand Dijon a procédé par acte du 11 septembre 2006 à l'acquisition de plusieurs parcelles de terrains situées dans la zone industrielle Dijon-Longvic, d'une superficie totale d'environ 5 ha.

Par délibération soumise à l'approbation du Conseil de Communauté lors de cette même séance, il a été décidé d'acquérir une parcelle de terrain d'environ 9 500 m², jouxtant ce site.

La société « GAFIHC » a fait part de son intérêt pour l'acquisition d'une emprise de terrain d'une superficie de l'ordre de 2 ha 40 a. Cette acquisition va permettre à cette entreprise de se relocaliser, afin de développer et d'étendre ses activités, en maintenant une implantation dans l'agglomération dijonnaise. Un bâtiment neuf sera ainsi construit, qui permettra également à la société de bénéficier d'un processus de stockage et préparation de commandes innovant pour ses activités de négoce de fournitures et matériels destinés à l'hôtellerie et la restauration.

Il est proposé de céder ce terrain à la société « GAFIHC » moyennant le montant unitaire de 30 € HT le m², conforme à l'évaluation de France Domaine et intégrant une quote-part forfaitaire des travaux de viabilisation qui seront réalisés.

Cette cession se traduira par l'établissement d'une promesse de vente assortie notamment des conditions suspensives suivantes : régularisation de l'acte d'acquisition de la parcelle BV n°34p, obtention du permis de construire purgé de tous recours, obtention d'un financement sous forme d'un contrat de crédit-bail, permis d'aménager purgé de tous recours. La promesse de vente sera signée après l'obtention du permis d'aménager, mis en oeuvre par le Grand Dijon, à ses frais.

Vu l'avis des Commissions,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la cession au profit de la société « GAFIHC » - 2 rue de Skopje – 21000 Dijon de deux parcelles de terrain d'une superficie totale de l'ordre de 2 ha 40 a situées dans la zone industrielle de Dijon-Longvic, cadastrées section BV n°38p et n°34p ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession moyennant le montant unitaire de 30 € HT le m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par promesse de vente, assortie notamment des principales conditions suspensives suivantes : régularisation de l'acte d'acquisition de la parcelle BV n°34p, obtention du permis de construire purgé de tous recours, obtention d'un financement sous forme d'un contrat de crédit-bail, permis d'aménager purgé de tous recours, puis par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et autoriser Monsieur le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

LONGVIC

34

8

38

18

34p


38p

35

36

Section : BV

37

 Emprise à céder

N
1:2 500

